



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pêche

Question écrite n° 8378

## Texte de la question

Mme Pascale Got attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'absence de la Fédération nationale de la pêche en France (FNPF) lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012. Il s'agit de l'un des plus grands mouvements associatifs français qui compte plus de 1,4 million de pratiquants et sa légitimité d'acteur environnemental de premier plan n'est plus à démontrer. Alors qu'un premier pas avait été réalisé lors de la nouvelle composition du Conseil économique, social et environnemental en y intégrant les pêcheurs, la conférence environnementale aurait été une occasion inespérée de construire, dans l'intérêt de l'environnement, une gouvernance équilibrée. C'est pourquoi elle la remercie de bien vouloir lui donner la position du Gouvernement sur ce sujet.

## Texte de la réponse

La Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF) a été créée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Conformément à l'article L.434-5 du code de l'environnement, elle regroupe toutes les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique pour assurer leur représentation et coordonner leurs actions. En raison de sa mission de promotion et de défense de la pêche de loisir, elle participe à la protection et à la gestion durable du milieu aquatique et contribue, notamment financièrement, à des actions de gestion équilibrée, de protection et de surveillance du patrimoine piscicole, ainsi qu'à des actions de formation et d'éducation à l'environnement. Compte tenu de son action en faveur du milieu aquatique, elle a bien été invitée à la conférence environnementale et a participé à la table ronde « faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité ». Elle sera par ailleurs pleinement associée aux suites qui seront données à la conférence, notamment en matière d'évolution de la gouvernance de la biodiversité.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Got](#)

**Circonscription :** Gironde (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8378

**Rubrique :** Chasse et pêche

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 octobre 2012](#), page 6039

**Réponse publiée au JO le :** [26 février 2013](#), page 2231